

§ II- LETTRES, N°373

3- A DIVERS

DESTINATAIRES, N°131

A MONSIEUR L'ABBE CLAUDON, N°26

†

De Béthanie, ce 31 Octobre 1867,

Bien cher frère et ami,

Je vous écris à la hâte, car je crains de
manquer le courrier.

Trois affaires :

1° Le R.P. Bissey ~~de~~ me demande si le domesti-
que que l'on nous avait proposé pourrait convenir pour
notre Couvent de Dijon - ‡

On nous en a proposé trois : l'an dernier,
celui que dont vous avez parlé de la part d'un curé;

Il y a un mois, un frère des Ecoles chrétien-
nes de 23 ans, obligé de rentrer dans le monde pour rai-
son de santé; c'est Madelle de S. Juan qui le proposait,
disant que vous sauriez nous donner des renseignements
sur lui.

Enfin elle nous propose un bon vieux.

Les 2 premiers conviendraient probablement
pour Dijon, le 3^e pas. C'est pour faire les commissions
en ville, et aider à la cuisine.

Le Quant à nous, nous trouvons un homme d'âge
mûr, marié, parfait chrétien, sachant un peu tout faire,
qui viendra nous assure-t-on, pour 400^f par an, sans que
nous ayons à le loger, ni à le nourrir, parcequ'il a sa
maison ici. C'est le frère de la cuisinière qui est chez



M^{rs} les Secrétaires de Monseigneur. Evidemment, ce sera là tout ce qu'il nous faut, quand nous pourrons faire cette dépense.

Mais quand le pourrons-nous? ~~Est~~ voici la 2^e affaire :

Le T.R.P. Souaillard m'écrit une bonne lettre ou il m'assure que ma position est maintenant nettement dessinée devant la Province, et qu'il m'a mis à l'abri des critiques. Mais voici qui est moins bon, quoique juste cependant, puisqu'il le juge ainsi :

"Il y a une question d'honoraires pour l'Aumônier que je tiens aussi à régler. Je ne veux pas qu'on puisse dire que votre Oeuvre est un fardeau pour la Province, puisqu'elle absorbe un ou deux de ses hommes sans bénéfice. Vous réglerez avec votre ~~e~~ Comité la quotité de ces honoraires : Langres donne 1000 fr. vous pourriez en donner 800."

Mais comment le pourrons-nous? Voilà une obligation qui nous écrase. 800^f avec les soins dûs à la santé du R.P. Guérittôt (qui ne peut boire que du vin vieux, ~~ou-a-peu-près~~ sauf rare exception) avec les dépenses de mes voyages continuels d'ici à Dijon et de Dijon ici, voilà certes qui porte à 12-4 ou 15 000 francs la dépense. Comment y arriver. Et le R.P. Guérittôt ne peut guère que dire la Ste Messe et confesser. Langres paie 2-1000, mais Langres a deux pères, et il a un pensionnat florissant pour payer cela! ~~+~~ Je voulais écrire à M^{le} de S. Juan, à ce sujet, je n'en ai pas le temps. Veuillez lui faire passer cette lettre et me dire votre avis avec le sien.

Et toutefois, je sais combien notre ~~+~~ Chère Province est pauvre et a besoin de cela, surtout pour nos Noviciats, car les Couvents sont tous endettés et ne peuvent venir suffisamment à l'aide des Noviciats.

3^e affaire.

Le bon Dieu nous bénit, et je suis heureux de la ferveur de toutes ces âmes qui m'entourent.

Elles ont toutes bien compati aux souffrances du S. Père et ont été touchées de voir l'élan général à lui venir en aide. Elles ~~e~~ aussi auraient voulu porter quelque ~~pau~~ secours à ses braves défenseurs; mais comment faire? En conscience, nous ne le pouvons pas. Le travail ne vient que peu à peu, et il y a 22 bouches à nourrir, toutes heureusement de très-bon appétit! Elles



auraient volontiers travaillé la nuit pour le S^t Père, mais je ne l'ai pas voulu, d'abord parceque nous manquons de travail, ensuite parcequ'il importe de ne pas compromettre les santés. Voici ce que j'ai proposé, au lieu de pain fait avec des farines 2^{es}, manger du pain fait par moitié de farine 2^e et de farine 3^e. Il est ~~ben~~ noir, mais substantiel, et ne peut faire aucun mal. J'ai parlé de cela à nos Soeurs et à nos Enfants, séparément; leur disant que pour les laisser bien libres, je voulais que toutes ~~missent~~ donnassent leur vote par oui et par non sans signature. Je proposais cela pour un ou deux mois, à en réservant à l'Armée du S. Père, la différence, soit, je pense 20^f par mois.

Nos Soeurs ont accepté à l'unanimité, pour 2 mois au moins.

De Nos Enfants, 3 ont donné un simple oui, les 5 autres ont développé leur pensée sur des ~~petits~~ billets sans signature que je vous envoie, pour votre édification. J'ai été bien touché de ces mots sortis du coeur. Renvoyez-moi ces billets dans votre prochaine.

Vous pourrez donc prendre sur ce que peut avoir M^{le} Magnin, pour nous, 20^f pour ce mois, que vous verserez au bureau de la Souscription; & rendez-nous ce service, mais qu'on ne s'imprime pas nos noms ni le nom de Béthanie, mais simplement M. de B.... 20^f.

J'attends toujours une bonne lettre de vous. Votre silence me fait peine quelquefois, Est-ce que celui la aurait raison même avec vous, qui disait : Calomniez! calomniez! il en restera toujours quelquechose? — Vous serait-il resté quelque chose, bon frère,

A Dieu et tout à vous en N. S

fr. M. Jean-Jos. Lataste

Les dames Gardaire viendront-elles ?

Je n'ai pas le temps de relire

